



TRANSPORT REGIONAL DE VOYAGEURS

Comité Régional des Services de Transport (COREST)

MARNE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 03 novembre 2016 à 18h
Maison de la Région - Châlons-en-Champagne**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.26.70.31.45



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Marne sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Présidence du COREST Marne :

Mme. Valérie BEAUVAIS, Conseillère régionale

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports et de la Mobilité

M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoires Marne et Ardennes

M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission

SNCF – Mobilités :

Mme Maria HARTI, Directrice régionale adjointe TER

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne,

Mme Véronique AUDOUY, Responsable lignes TER Marne

SNCF – Réseau :

M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

La liste des participants est jointe en annexe.

Mme Valérie BEAUVAIS, Présidente du COREST Marne, souhaite la bienvenue aux participants, présente et remercie les intervenants en tribune ainsi que M. Francis MURER, Directeur de l'Agence Territoriale Régionale de Châlons-en-Champagne.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

Mme Valérie BEAUVAIS présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée dès la fin de l'année 2016, avec une contribution régionale stable pour un service renforcé, dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- souhait d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est respectant l'équilibre économique existant actuellement à l'échelle du nouveau périmètre ;

- la Région est le chef de file de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Elle précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation dans la continuité des précédentes instances, avec la mise en place de 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

- o **Ligne TER Reims - Fismes**
- o **Ligne TER Reims - Laon**
- o **Ligne TER Reims – Champagne-Ardenne TGV**
- o **Ligne TER Reims – Epernay**
- o **Ligne TER Reims – Châlons-en-Champagne**
- o **Ligne TER routière Châlons-en-Champagne - Verdun**

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin du département de la Marne pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). La présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Triangle Marnais : Reims / Epernay, Reims / Châlons-en-Champagne

M. Patrick BEDEK, Vice-Président de Reims Métropole en charge des transports et du PDU, s'inquiète de la baisse de fréquentation des transports ferroviaires sur les axes Reims – Epernay et Reims – Châlons-en-Champagne.

M. Karim BENALI, Président de l'association ACCUS, met en avant une diversité de raisons qui justifient cette baisse. L'usager fait un bilan performance / prix.

M. Florian WEYER, Directeur des transports et de la mobilité du Grand Est, revient sur la situation globale du transport ferroviaire de voyageurs qui a connu une hausse de fréquentation jusqu'en 2010 avant de se tasser ou de décliner selon les Régions. Dans le Grand Est, on note des disparités selon les configurations particulières des réseaux des 3 anciens périmètres régionaux. En Alsace, la fréquentation plafonne, en Lorraine elle baisse de 3 à 4 % en 2016 par rapport à 2015 et en Champagne-Ardenne, la diminution est plus forte, de l'ordre de 8 à 9 %. Il y a besoin de fidéliser la clientèle, les occasionnels comme les abonnés.

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne, explique que sur ces lignes l'offre est encore méconnue et qu'il y a besoin de mener un travail de communication et d'information auprès du grand public. Il ajoute par ailleurs que les voyageurs estiment que les tarifs paraissent élevés, alors que paradoxalement le tarif du covoiturage est supérieur au prix payé par un abonné TER pour un même trajet. En effet, le taux moyen de couverture des charges du TER (part payée par l'usager) n'est que de 25 % du coût réel.

Franck DETAIL, pour la CGT Cheminots, s'interroge sur le coût du développement du cadencement sur le triangle marnais et les conséquences en termes d'emplois.

Mme Maria HARTI, Directrice régionale adjointe TER souligne que cette opération se fait à coût constant. Le plan de transport et la composition des trains ne changent pas. La maintenance sera très prochainement réorganisée, en accord avec les agents du technicentre Champagne-Ardenne situé à Epernay. Seuls les roulements de matériel changent.

Des usagers de la ligne Reims / Châlons-en-Champagne insistent sur leurs conditions de voyage (sur-occupation des trains, groupes de passagers bruyants).

M. POTIER précise que le parc de matériel est utilisé à son maximum au niveau du Grand Est et qu'il n'est pas possible dans l'immédiat d'augmenter la capacité du train concerné par l'ajout d'une rame supplémentaire. Pour ce qui concerne la préservation de la quiétude des passagers, il rappelle que la police ferroviaire fait des rondes régulières.

Reims - Fismes

M. Jean-Pierre PINON, Maire de Fismes, note que le transfert sur route entre La Ferté Milon et Fismes ainsi que les substitutions routières pour cause de travaux ont une influence sur la fréquentation. Il s'interroge sur la tendance 2016 du trafic.

Mme HARTI indique que depuis la mise sur route, la SNCF rencontre une difficulté technique dans la manœuvre de retournement du matériel ferroviaire. Ce problème devrait être réglé rapidement pour permettre ainsi une meilleure qualité de service, notamment en termes de régularité.

M. WEYER ajoute que cette ligne fera l'objet d'un travail d'adaptation spécifique dans l'objectif de l'intégrer dans le schéma réticulaire de la gare de Reims.

Châlons-en-Champagne – Verdun

M. Luc MOUROT pour le CESER ainsi que M. BENALI déplorent la faiblesse et la baisse de fréquentation de la ligne Châlons-en-Champagne – Verdun depuis sa mise sur route. Ils mettent notamment en cause une grille horaire peu adaptée aux besoins.

2. Evolution des dessertes

M. WEYER précise qu'en termes de desserte, le report de la mise en service de la seconde phase de la LGV Est a engendré des difficultés sur l'ensemble des dessertes du Grand Est, le triangle marnais ayant lui aussi été impacté en cascade.

Reims - Epernay

Mme Anne COLBACH, adjointe au Maire d'Aÿ, fait part de l'augmentation de la fréquentation touristique d'Aÿ, via la gare, et souhaite en conséquence une augmentation du nombre d'arrêts dans sa commune.

M. BENALI est favorable sur le principe de la mise en place d'un cadencement sur le triangle marnais.

Reims – Châlons-en-Champagne

Des usagers font part de critiques sur la nouvelle grille horaire sur la ligne, et plus particulièrement sur les difficultés liées aux correspondances ferroviaires à destination de Châlons-en-Champagne en gare de Reims (Reims – Fismes et Reims – Charleville-Mézières) et des correspondances avec le réseau urbain en gare de Châlons-en-Champagne.

3. Divers

M. Krystof BOULNOY, usager, se plaint de la vétusté du matériel ferroviaire. Il regrette par ailleurs la disparition de la Borne libre-service (BLS) en gare d'Épernay, ce qui, en plus de la diminution des plages d'ouverture des guichets au public, complique l'acquisition de billets au tarif national SNCF.

M. WEYER indique que le parc de matériel roulant de la Région Grand Est se compose de 270 trains. Il rappelle que la gare d'Épernay est desservie par des Autorails à Grande Capacité (AGC) très récents sur la ligne Reims - Épernay et des trains corail, plus anciens, sur la ligne Vallée de la Marne.

Mme HARTI précise que le BLS jaune en gare d'Épernay comptabilise un nombre de transactions très faible.

Depuis, et hors réunion, il a été précisé que le réseau de Bornes libre-service (bornes jaunes) relève de l'entière responsabilité de la SNCF au niveau national, contrairement aux distributeurs de billets régionaux (bornes bleues) qui délivrent des titres TER dans le périmètre de compétence de la Région.

Depuis le 17 novembre 2016, les billets nationaux, y compris les tarifs liés à des cartes de réduction, peuvent être achetés sur l'application mobile SNCF.

Jean-Pierre LANGLET, pour le CESER Grand Est, invite à prendre connaissance des travaux réalisés par le CESER énonçant un certain nombre de propositions (liaison Nord-Sud intégrant Vatry, triangle marnais, création d'une halte gare à Beine Farman, ligne Châlons-Verdun, billettique, matériel ferroviaire).

MM. Kévin CHANCHEVRIER et Franck DETAIL précisent la remise à la Région d'un projet de convention élaboré par le syndicat CGT cheminots.

M. WEYER confirme la réception et la prise en compte de ce document par la Région Grand Est.

M. CHANCHEVRIER fait part de l'inadéquation entre le nombre de vélos et le nombre de places dédiées dans les trains régionaux.

4. Constitution de groupes de travail technique

En conclusion de cette réunion, Mme BEAUVAIS propose la création de deux groupes de travail technique :

- Optimisation des horaires du triangle marnais
- Problématique vélos dans les TER.

Ce dernier groupe de travail sera commun à plusieurs COREST.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme BEAUVAIS remercie les participants et clôt la réunion. Il invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

ANNEXE

Liste des présents/excusés du COREST Marne (selon liste d'émargement)

Présidence du COREST :

Mme Valérie BEAUVAIS, Présidente du COREST Marne, Conseillère régionale de la Région Grand Est, Adjointe au Maire de Reims

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

M. Julien VALENTIN, Conseiller départemental de la Marne

M. Jean-Pierre PINON, Maire de Fismes

Mme Anne COLBACH, Adjointe au Maire d'Aÿ

Mme Isabelle BENARD, Ville d'Épernay ; animatrice de projets, service du développement durable

M. Jean-Pierre LANGLET, Représentant du Président du CESER Grand Est

M. Luc MOUROT, Président Commission transports et mobilité CESER Grand Est

M. Alain FAYE, membre du CESER Grand Est

M. Patrick BEDEK, Vice-président de Reims Métropole en charge des transports et du PDU

Mme Carole BABEL, Directrice SITAC, Keolis Châlons-en-Champagne

Mme Roxane BLONDY, Directrice mobilité, Châlons Agglo

Associations et usagers :

M. Karim BENALI, Président de l'Association des usagers de Châlons-en-Champagne

Mme Emmanuelle MOISSONNIER, CGT UD Marne

M. Krystof BOULNOY, Usager, La mode fait son défilé

M. Mathieu ETCHEVERRY, Usager

Mme Mathilde RONEZ, Usagère

Mme Marine SPRINGAEL, Usagère

M. Cyril TIERCELET, Usager

Mme Dominique WERSINGER, Usagère

SNCF Mobilités :

Mme Maria HARTI

M. David POTIER, Directeur des lignes TER Champagne-Ardenne,

Mme Véronique AUDOUY, Responsable lignes TER Marne

SNCF Réseau :

M. Patrick FAIVRE, Gestionnaire de capacité et ordonnancement travaux Champagne-Ardenne

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Olivier MAIGRET, conducteur Fret SNCF

M. Franck DETAIL, CGT Cheminots

M. Kévin CHANCHEVRIEN, CGT Cheminots

M. Christophe LE GAC, CFDT Cheminots Champagne-Ardenne

Région Grand Est :

M. Florian WEYER, Directeur des Transports de la Mobilité au Conseil régional
M. Francis MURER, Secrétaire général par intérim du site de Châlons, Directeur de l'Agence Territoriale de Châlons-en-Champagne
M. Christophe BRASS, Chargé de missions Territoires Marne et Ardennes
M. Florent BALLANFAT, Chargé de mission, Territoires Aube et Haute Marne

Excusés :

Mme Christine GUILLEMY, Vice-présidente du Conseil régional en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport, Maire de Chaumont
M. David VALENCE, Président de la Commission des Transports et des Déplacements, Maire de Saint-Dié-des-Vosges
Mme Rachel PAILLARD, Conseillère régionale
M. Benoît MOITTIE, Adjoint au maire d'Épernay, Vice-président du Conseil départemental de la Marne